



C'est à nous de choisir !



Le compteur Linky

- ◆ Le coût réel du nouveau compteur
- ◆ Les conséquences écologiques
- ◆ La collecte des données privées et leur utilisation
- ◆ Les conséquences sur la santé
- ◆ Les nombreux incidents signalés
- ◆ Les inexactitudes et les mensonges





Linky



Gazpar



Le linky c'est :

- Un compteur qui mesure la consommation
- Un disjoncteur
- Un dispositif de coupure
- Un capteur de données
- Un ordinateur qui peut être mis à jour à distance

Par an

Par mois

Par jour

Par heure

Du

13/06/2017

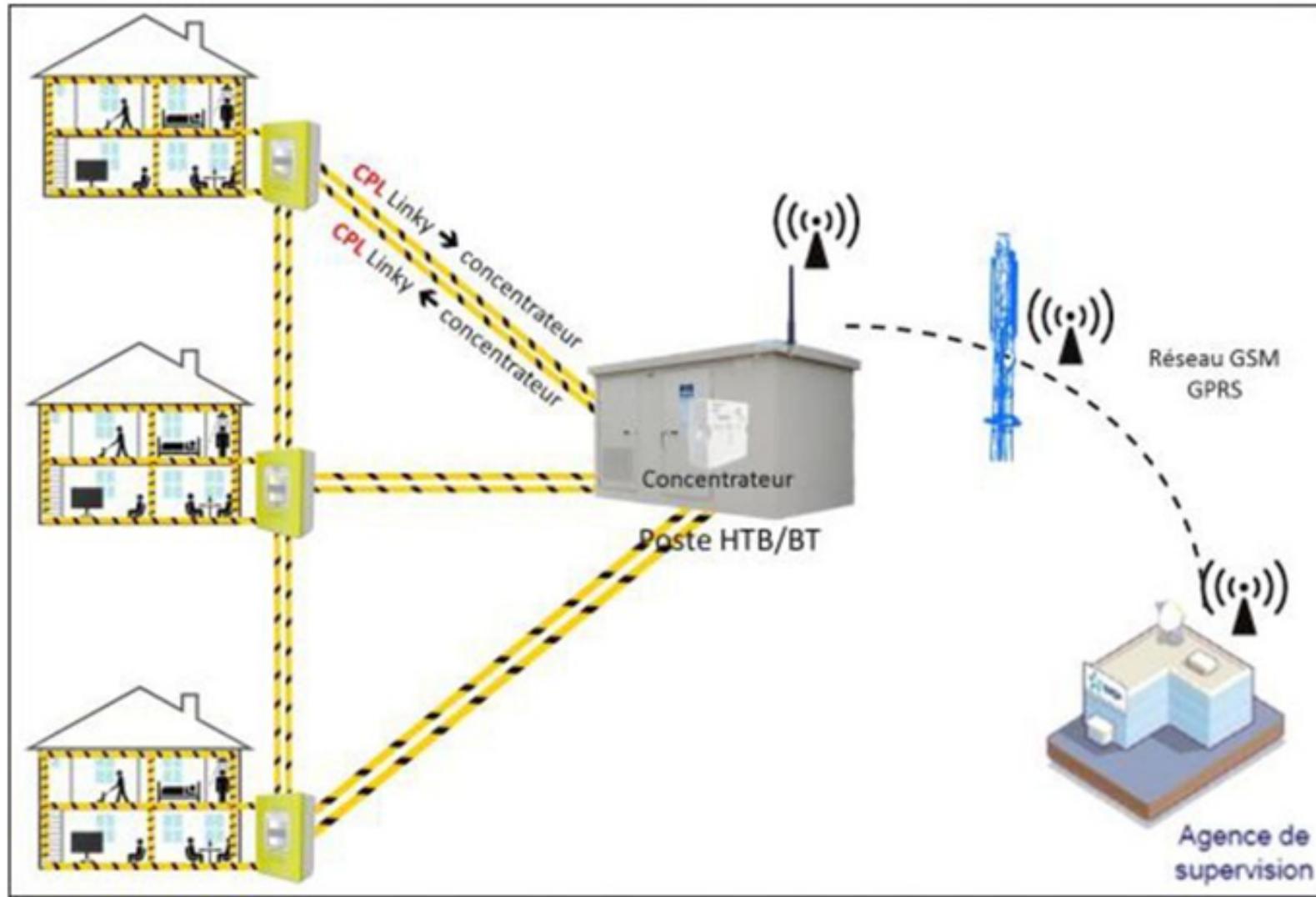
VALIDER

TÉLÉCHARGER

Ma consommation d'électricité par heure (en kWh)



Schéma général de fonctionnement du réseau Linky



Le coût réel du Linky

- Le coût de la campagne de remplacement des compteurs est estimé à 5,7 milliards d'euros par ENEDIS.
- Des estimations parallèles tournent autour de 8 milliards d'euros (FNCCR)
Fédération nationale des collectivités concédantes et régie
- Qui va payer ?

1 - Un différé tarifaire au coût excessif

Pour que l'installation des nouveaux compteurs ne se traduise pas par une augmentation immédiate de la redevance se répercutant sur la facture d'électricité des consommateurs dès 2014, la CRE a défini un mécanisme de différé tarifaire, dont l'objectif est de prendre en compte, pour la détermination du tarif de l'électricité au consommateur, le financement de l'investissement seulement lorsque Enedis sera en mesure de réaliser les gains attendus (réduction des pertes, télé-relève, interventions à distance), c'est-à-dire lorsque 90 % des compteurs Linky seront posés²²⁵. Ce mécanisme neutralise, jusqu'en 2021, l'écart entre d'une part le tarif qui résulterait de l'application normale des règles de calcul de la redevance, qui prendrait en compte le programme Linky, et d'autre part le tarif qui aurait été appliqué si le programme n'avait pas été réalisé. Ce différé constitue donc une avance faite par Enedis, remboursée par les consommateurs à partir de 2021. Le taux d'intérêt de cette avance est de 4,6 % et les intérêts s'élèvent à 785 M€ au total sur la période 2015-2030, soit en moyenne 49 M€ par an.

Le financement du différé est réalisé, pour la première tranche (3 millions de compteurs), sur fonds propres d'Enedis et, pour la deuxième tranche (31 millions de compteurs), notamment par un prêt intragroupe au taux de 0,77 % adossé à un financement de la Banque européenne d'investissement (BEI). Enedis bénéficie donc d'un différentiel de rémunération de 3,83 %, pour la part financée par le prêt intragroupe. En faisant l'hypothèse que 10 % du montant total du différé est financé sur fonds propres et que le complément est financé par emprunt au taux de 0,77 %, le coût moyen du différé serait pour Enedis de 1,8 %, soit une marge de 2,8 % correspondant à un surcoût pour les usagers de 506 M€ en euros courants et de 464 M€₂₀₁₄ en euros constants sur la période 2014-2031.

²²⁵ M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, avait annoncé le 28 septembre 2011 que le déploiement des compteurs communicants serait gratuit pour le consommateur.

Le coût réel du Linky (suite)

- Le TURPE est le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité
- Différence entre distributeur ENEDIS et fournisseur (EDF, ENERCOP, Direct Energie,...)
- Cette augmentation est prévue pour 2021

Le coût réel du Linky (suite)

- Dans certains cas, les installations avec Linky disjonctent très souvent.
- ENEDIS annoncent à ses clients qu'il faut augmenter leur abonnement
- Les nouveaux compteurs sont plus sensibles et n'acceptent pas les dépassements ponctuels
- Pourtant les installations sont les mêmes. L'argument affirmant que c'était un « cadeau » auparavant semble curieux

Le coût réel du Linky (suite)

- Les économies ?
- ENEDIS affirme que les consommateurs pourront mieux maîtriser leur consommation
- Par inscription sur internet, on peut avoir accès aux données de la veille mais pas celle du jour.
- Il faudra rajouter un élément supplémentaire (ERL) au compteur pour des données en temps réel.

La complexification des offres et factures



On vous l'avait promis, ce tarif avantageux !
Vous avez signé les yeux fermés, sur la foi d'une savante simulation. Sauf que ce mois-ci, vous payez plus qu'avant ! Les compteurs communicants ouvrent la voie à des tarifs plus complexes que jamais, fondés sur une multitude de tranches horaires et sur l'évolution des marchés de gros. **Le consommateur égaré ne pourra plus ni comprendre ni maîtriser sa facture** et la possibilité même de comparer son contrat avec des offres concurrentes en pâtira..



Le coût écologique du Linky



35 MILLIONS EN TOUT !!!

Le compteur Linky pourra-t-il résister au temps qui passe ?

Les compteurs Linky sont conçus pour avoir une **durée de vie de 20 ans**. ERDF réalise des tests méticuleux permettant de s'assurer que les compteurs Linky **respectent les exigences de robustesse et de fiabilité** sur toute leur durée de vie. ERDF met en place un système de qualification du matériel, à la fois par les fabricants et par ERDF, pour s'assurer de cette durée de vie. Les compteurs sont testés en laboratoires et sur le terrain. Des tests de vieillissement sont réalisés. La même démarche de qualification a été éprouvée pour les anciens compteurs (dits « bleus » ou « CBE ») avec des résultats probants et des durées de vie moyenne dépassant effectivement les 20 ans.



Nature de l'hypothèse retenue	Déploiement :
Durée de vie des compteurs	15 ans
Durée de vie des concentrateurs	10 ans
Durée de vie des CI Concentrateurs	40 ans

Source : page 27 du rapport Capgemini du 8 mars 2007

Source de l'image : <https://www.fournisseurs-electricite.com/guides/compteur/electricite>



1

**Compteur
électromécanique**

40-70 ans



2

**Compteur
électronique**

25 à 20 ans



3

**Compteur
intelligent**

15 ans



« Les compteurs intelligents sont-ils conçus pour économiser de l'énergie ? »

F. Klopfert (chercheur au Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Environnement, Bruxelles) et

G. Wallenborn (Docteur en Physique et Philosophe, chercheur au CEDD)

« L'installation de 200 millions de compteurs en Europe d'ici 2020 représente un marché estimé à **40 milliard d'euros**. De plus la durée de vie des compteurs intelligents étant estimée entre 10 et 15 ans, le marché de remplacement devrait atteindre au moins 2 milliards d'euros par an.

Les producteurs de compteurs intelligents seront les grands gagnants de cette « révolution informatique » des réseaux électriques.

Leur intérêt consiste donc à présenter les compteurs intelligents comme nécessaires et utiles »

Source :

https://local.attac.org/13/arles/IMG/pdf/presentation_arles_2018_isabelle.pdf



Le coût social du Linky

- Et l'emploi ?
- Le Linky est un compteur connecté qui permettra de réaliser les relevés à distance, ainsi que de couper l'électricité à distance (dont délestage)
- Suppression des interventions sur place pour ces activités



L'appropriation de nos données personnelles :

- Le véritable but du compteur Linky
- Les compteurs vont récupérer les données de consommation électrique. Cela peut permettre de connaître des détails sur la vie des consommateurs.
- L'enjeu financier est énorme

Philippe Monloubou, président du directoire d'ENEDIS le 26 janvier 2016

pour Cap Gemini Consulting



Philippe Monloubou, président du directoire d'ENEDIS le 26 janvier 2016

pour Cap Gemini Consulting





L'appropriation de nos données personnelles :

- La commission nationale informatique et libertés (CNIL) tente de protéger la vie privée des citoyens.
- Dans le concept de « ville intelligente » elle a fait remarquer que le logement devait être sanctuarisé.

Compteurs « intelligents »

→ violence à distance ?



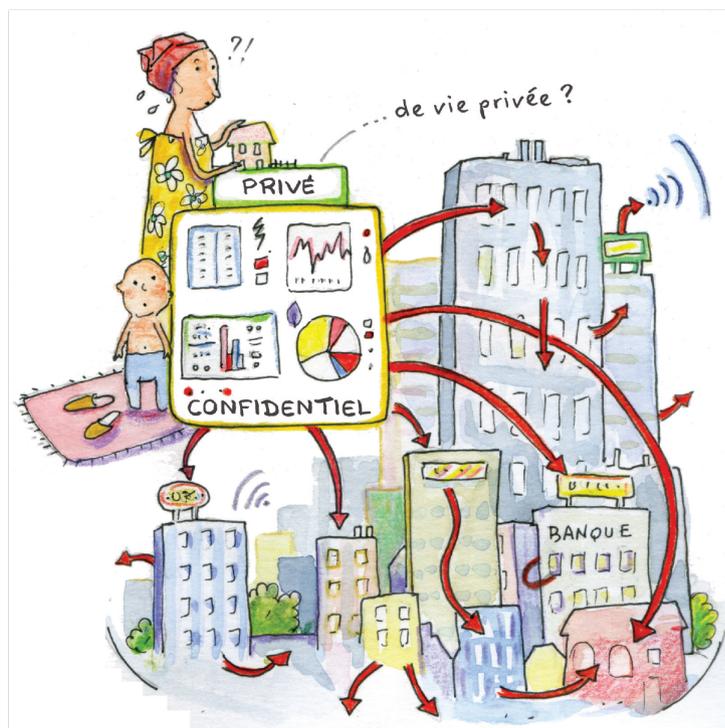
Un compteur n'est jamais intelligent.
Il est communicant, à l'insu du plus grand nombre.
C'est donc un compteur mouchard, contrôleur,
enregistreur et dénonciateur.



L'appropriation de nos données personnelles :

- ENEDIS respectera-t-il ses engagements à l'avenir ? Le système d'enregistrement sera en place.
- La possible utilisation des données par des services de l'état pourrait être inquiétante.

L'utilisation des données à d'autres fins (restriction de la vie privée)



Les données récoltées par les compteurs communicants seraient d'une **indécente précision** : horaires d'occupation du logement et d'utilisation des équipements, nombre d'occupants, ...

L'usage même que pourraient en faire les pouvoirs publics est à redouter.

La **confidentialité** des données doit également être garantie pour éviter les écueils de la marchandisation de celles-ci par les entreprises privées qui y auraient accès.

L'appropriation de nos données personnelles :

- Certes nous sommes nombreux à ne pas nous soucier de nos données en utilisant un Facebook, Amazon ou Google.
Mais nous pourrions pas nous désabonner de ses services.
- Le Linky, lui, ne pourra pas être débranché.



L'appropriation de nos données personnelles :

- C'est parfois le propriétaire qui donne son accord pour poser un linky alors que ce sont les données du locataire qui seront enregistrées.
- Le plus souvent le client croit donner son accord pour la pose du Linky. Ce faisant, il accepte en fait la collecte de ses données.



L'appropriation de nos données personnelles :

- Aucune contrepartie n'est proposée au consommateur à qui l'on demande de fournir gracieusement ses données.
- Aucune garantie n'est donnée au citoyen concernant l'avenir. Les règles pourraient changer, le système serait en place pour capter les données et personne n'y pourrait rien.

Les conséquences sur la santé

- ENEDIS a tenté de ridiculiser les inquiétudes concernant des ondes nocives, arguant que le compteur émet très peu (quelques secondes à minuit)
- Le vrai problème est lié à l'utilisation du CPL (courant porteur en ligne) à de très hautes fréquences de 35 KHz et 95 Khz en permanence.
- ENEDIS a prétendu que le CPL s'arrêtait au Linky. C'est faux.

Les conséquences sur la santé



Les conséquences sur la santé

- Le risque des HFT (hautes fréquences transitoires) ou HFD (hautes fréquences dispersées) n'est pas assez considéré.
- Le compteur Linky rajouterait de nouvelles HFT et nous ne pourrions pas les éliminer.

nement dans un même lieu, plus la quantité d'interférences augmente. Et leurs harmoniques polluantes également.

Un appareil existe pour mesurer la densité des parasites HFT : le MicroSurge Meter II, un petit boîtier inventé par Martin Graham, un professeur émérite de génie électrique de l'université de Berkeley, en Californie. Branchée dans une prise électrique, la sonde mesure le nombre de parasites HFT émis dans la gamme des 4 à 150 kHz, et exprime en général cette quantité par une valeur comprise entre 0 et 1 999 unités Graham-Stetzer (GS) ; une unité propre aux co-inventeurs de cet appareil, Martin Graham et Dave Stetzer, consultant en électropollution du Wisconsin (É.-U.). Hormis les normes internationales appliquées par l'industrie pour évaluer « la compatibilité » et « l'immunité » électromagnétiques, c'est-à-dire la résistance des appareils électriques et électroniques aux survoltages et aux instabilités électriques, seule l'approche

Graham-Stetzer fait office de méthode *ad hoc* pour comptabiliser les HFT dans l'environnement quotidien.

Voilà pour la technique. En matière de santé publique, il semble que les HFT posent un sacré problème. Carrément suspectées d'être des agents « cancérogènes universels » par les auteurs de l'une des rares études pointant explicitement l'impact des HFT sur la santé.

Périls en la demeure

Neuf fois plus de cancers de l'utérus que la norme, dix fois plus de mélanomes malins, treize fois plus de cancers de la thyroïde... Telles sont les sinistres statistiques du triste record établi à l'école de La Quinta, en Californie, où 16 enseignants sur 137 – c'est-à-dire un enseignant sur neuf – ont été touchés par 18 formes de cancer entre 1988 et 2005. Soit trois fois plus que le taux de cancer observé dans la population en général. Pour Samuel Milham et Lloyd Morgan, les deux auteurs de cette

étude épidémiologique parue en mai 2008 dans l'*American Journal of Industrial Medicine*, l'apparition des trois cancers de la thyroïde, de la peau et de l'utérus est fortement corrélée à l'exposition à des niveaux très élevés de HFT.

Ainsi, dans 13 des 52 salles de classe de La Quinta, les HFT des prises dépassaient les 1 999 GS affichés par le MicroSurge Meter II, contre un niveau moyen de 750 GS au sein des autres classes. Là, après une seule année passée dans l'une de ces classes où les HFT dépassaient les 1 999 GS, le risque de cancer augmentait de 26 %. « *Près de 70 % des enseignants qui ont travaillé plus de 10 ans dans une des 13 salles problématiques ont fait un cancer, un taux 7 fois plus élevé que la norme. Les résultats de l'étude furent aussi corroborés par une analyse indépendante effectuée par deux chercheurs de l'École de santé publique de l'université de Pittsburgh* », résume André Fauteux dans son article de *La Maison du 21^e siècle*.



Les nombreux incidents signalés

Loiret : la police met en cause un compteur Linky après l'incendie d'une maison

Le compteur nouvelle génération a pris feu sous les yeux d'un des deux habitants de la maison. Le sinistre n'a pas fait de blessés, mais a fortement endommagé le domicile.

Enedis affirme qu'un compteur électrique ne peut pas exploser ni prendre feu spontanément.



Un compteur électrique Linky en cours d'installation à S

Un compteur électrique Linky en cours d'installation à Sequedin (Nord), le 5 janvier 2018. (MAXPPP)

 **franceinfo avec AFP**
France Télévisions

Mis à jour le 15/10/2018 | 11:22
publié le 14/10/2018 | 11:26

5702

Un compteur électrique Linky a pris feu et entraîné un incendie dans un pavillon du Loiret, samedi 13 octobre. *"C'est l'explosion du compteur qui a provoqué l'incendie"*, affirme le commissariat de Châlette-sur-Loing (Loiret). Le compteur nouvelle génération avait été installé une quinzaine de jours plus tôt. L'incendie n'a pas fait de blessé mais il a fortement endommagé le pavillon, occupé par un couple de retraités, qui a été relogé chez son fils.



Linky, un ancien installateur raconte : « On nous demandait de mentir au client »

2 octobre 2018 / Maud de Carpentier (Reporterre)



Thierry est électricien. Il a posé des compteurs Linky pour un prestataire de service d'Enedis pendant un an. Entre formation sommaire, prime au rendement et contrôle strict des techniciens, il raconte à Reporterre les coulisses du déploiement du compteur communicant.

Dans un accent occitan prononcé, il parle fort, et vite. Pour « *vider son sac* », comme il dit. Thierry parle de souffrance au travail, d'un rythme effréné, et d'une pression extrême. À 53 ans, cet électricien posait des compteurs Linky pour le compte d'un prestataire de service d'Enedis (ex-ERDF) dans la région d'Aix-en-Provence. Il n'a pas tenu plus d'un an.

À l'origine, il y a ce petit boîtier vert et blanc. Le compteur Linky. Son déploiement sur tout le territoire a été voté dans la **loi de transition énergétique adoptée en juillet 2015**. L'objectif à atteindre : 35 millions de compteurs posés d'ici 2021. Alors, forcément, il faut aller vite. À raison de 30.000 compteurs posés par jour.

En 2015, Enedis a lancé un appel d'offres. « *Pour assurer les objectifs et tenir les délais, il n'y avait pas vraiment le choix* », confie un syndicaliste d'Enedis Force ouvrière. Une trentaine de sociétés privées ont répondu présent et ont fourni la main-d'œuvre nécessaire. Elles sont aujourd'hui 80, et emploient au total 5.000 personnes, indique Enedis à *Reporterre*. Thierry, lui, a été embauché en septembre 2016 par le prestataire **Energy Dynamics**, basé à Toulouse et qui opère sur une bonne partie du sud-est du pays. En même temps que lui ont été embauchés vingt autres « *installateurs Linky* ». « *Mais pas que des électriciens, hein ! lâche Thierry, amer. Il y avait des maçons, des informaticiens, ou encore des étudiants qui n'avaient jamais travaillé.* » Il a compté : sur les 21 nouvelles recrues, seuls 4 étaient électriciens de formation. Ce qui est inquiétant pour Thierry ne l'est pas pour Antoine Mazeau, le directeur exécutif d'Energy Dynamics : « *Nous avons donné du travail à des gens qui étaient totalement sortis de l'emploi, et parfois depuis longtemps* », dit-il à *Reporterre*.



Mais pour l'ancien salarié, le problème de base vient de la formation reçue par les nouveaux recrutés. Il en rigole tellement le contenu le désespère. « *Nous n'avons pas eu de formation pratique, seulement de la théorie, pendant un mois. Comment voulez-vous que les gens fassent bien leur boulot si on ne leur explique pas les différences entre les compteurs et toutes les installations électriques possibles ?* » Du côté d'Enedis et d'Energy Dynamics, on assure « *qu'une formation spécifique et de qualité est donnée aux techniciens, pendant un peu moins d'un mois* ».

« La prime me faisait avancer. J'en arrivais à un point où je posais un compteur, quoi qu'il arrive, allant même jusqu'à 18 ou 19 »

« *En plus du salaire de 1.600 euros brut par mois, on est payés à la prime : 2 euros brut par compteur posé* », une prime versée à condition que le quota journalier de compteurs à poser soit atteint. Un quota écrit, chaque jour, par le chef sur le tableau de leur local : « *Aujourd'hui, 10 compteurs* », parfois 12, parfois plus.

« *Si on maintient la cadence d'une dizaine de compteurs par jour, on arrive en moyenne à 400, 500 euros bruts de prime par mois.* » Une somme importante pour certains installateurs, qui s'emballent vite. C'est le cas de « *M.* », un autre poseur de compteurs Linky qui tient à garder l'anonymat. « *La prime me faisait avancer*, confie-t-il à Reporterre. *J'en arrivais à un point où je posais un compteur, quoi qu'il arrive, allant même jusqu'à 18 ou 19. Que l'installation électrique soit mauvaise ou pas.* » Évidemment, plus l'installateur est « *efficace* » aux yeux d'Energy Dynamics, plus il est récompensé et donné en modèle aux autres. Certains se voient même gratifiés du titre de « *meilleur poseur national* » et reçoivent des chèques cadeaux. À l'inverse, à la moindre baisse du nombre de compteurs posés, la pression revient vite. « *Ils savent parfaitement où on est, explique Thierry, et combien de temps l'intervention est censée nous prendre.* » En moyenne, Enedis compte 30 minutes pour une pose de compteur. « *Si je mettais trop de temps, je recevais un coup de fil : "Tu es où ? Tu fais quoi ? Pourquoi le compteur n'est pas posé ?"* »



Les nombreux incidents

De nombreuses personnes (26 % des ménages cf Que Choisir) signalent également que certains équipements ne fonctionnent plus depuis l'installation du linky.

Par exemple :

Lampes tactiles

Répondeurs

Volets roulants

Fours , ballons d'eau chaude...

Les nombreux incidents

- La fiabilité des compteurs dits « intelligents » a même été mise en cause pour la partie comptage des KWH par une étude d'un laboratoire hollandais.
- Il y a des cas d'abonnés dont la consommation a explosé sans explication.
- Au passage les compteurs Linky et les concentrateurs consomment... de l'électricité.



Les inexactitudes et les mensonges

Extrait d'une interview de

M.Bernard Lassus, directeur du programme linky à ENEDIS (ex ERDF)

le 1 avril 2016 à l'émission de Jean-Jacques Bourdin

Les inexactitudes et les mensonges



Suite de l'interview...



Bernard Lassus, directeur du programme linky à ENEDIS (ex ERDF)

le 1 décembre 2015 sur I-Telé





exemple de discours tenu par ENEDIS :

Si vous refusez le Linky maintenant il vous sera facturé plus tard. (150, 300, 400 €...)



Faux

Rien ne permet pour l'instant à ENEDIS de facturer la pose d'un Linky.

Rappelons que la campagne de pose est payée par le TURPE, donc les citoyens vont payer les compteurs, même ceux qui le refuse.



exemple de discours tenu par ENEDIS :

Si vous refusez le linky, la relève vous sera facturée plusieurs fois par an (et plus cher)



Faux.

Il faudrait faire voter une loi instituant une différence de traitement entre les usagers. Et ce serait curieux que quelqu'un qui a fait économiser le prix d'un compteur paye.

Dans les deux cas ENEDIS prend ses désirs pour des réalités. C'est de l'intimidation.



Autre argument d'ENEDIS :
C'est la loi et c'est donc obligatoire.
Si vous n'acceptez pas, nous allons vous coupez
l'alimentation électrique.

.



Faux.

La loi oblige ENEDIS à poser les compteurs, mais pas les particuliers à l'accepter, nuance.

Quant à couper « l'électricité », ce serait illégal et il faudrait porter plainte immédiatement.



C'est une directive européenne qui impose de changer les compteurs pour la transition énergétique.



Faux encore. La directive européenne n'impose le changement de compteurs que s'ils sont avantageux pour le consommateur hors...on attend les économies. Belgique, République Tchèque, Lituanie, Lettonie, Slovaquie, Portugal, Slovénie font autrement. L'Allemagne n'impose les compteurs qu'à 15 % de ses utilisateurs, ceux qui consomment le plus..



Ressources :

Cabinet Artemisia

<https://www.artemisia-lawyers.com>

Rechercher les mots clés : Linky Artemisia

Stéphane Lhomme

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/>

Stoplinky

<http://www.stop-linky.fr/>

Attention le site POAL est suspect.



Parera
services

Partenaire

Linky

par

Erdf

L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU







**ICI REFUS DU LINKY
(Personnes électrosensibles)**

**Dorénavant,
Les relevés de consommation
se feront par " relevé confiance"
et
le contrôle du compteur
ne pourra se faire, que sur
rendez-vous, en présence du
propriétaire.**

**Ce boîtier a été raccordé à
l'alarme de la maison,
en cas de forçage, la
télésurveillance appelle la
gendarmerie...**





Fiche 3

Que faire face au refus sur le terrain ?

Situations poseurs

Enedis ou l'Entreprise de Pose mandatée est en droit d'accéder au compteur, même situé dans les parties privatives d'une propriété ou copropriété, dans la mesure où il s'agit de l'une de ses missions légales.

Dans le cas où le propriétaire ou syndic de copropriété a expressément manifesté son désaccord à l'installation du ou des compteurs, et que ce compteur est situé sur une propriété privée :

- Le technicien peut tout de même entrer dans la propriété et procéder au remplacement du compteur si l'accès la propriété privée est réputé se faire librement (absence de portail ou de muret, simple ouverture d'un portail/d'une porte non fermée à clé, accès accordé par un résident ...)
- Le technicien ne peut accéder au compteur, sous peine de constituer une violation de domicile, si l'accès à la propriété est restreint par une barrière physique ou morale (muret, porte fermée à clé, panneau « propriété privée, ...).

Situations sans présence physique du client

Situations pouvant être rencontrées	Conduite à tenir
Absence de portail ou de muret autour de la propriété et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à la propriété est réputé se faire librement • Remplacer les compteurs normalement
Simple ouverture d'un portail (non fermé à clé) pour accéder au compteur et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à la propriété est réputé se faire librement • Remplacer les compteurs normalement
Affiche à l'entrée de l'immeuble/de la maison refusant Linky (STOP Linky) et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas tenir compte de l'affiche • Remplacer les compteurs normalement
Porte ou portail fermé mais le technicien dispose d'une clé vigik, d'un double de clé ou du digicode	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer les compteurs normalement
Cadenas/affiches sur le compteur ou le coffret ou la gaine	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas tenir compte des affiches • Casser le cadenas si besoin • Remplacer les compteurs
Accès aux compteurs / à la copropriété impossible du fait d'un obstacle (portail fermé à clé, grille fermée à clé, muret..)	<ul style="list-style-type: none"> • Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous ouvre (rechercher une sonnette, toquer à la porte) • Si impossible, faire ½ tour • Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire
Affiche ou panneau à l'entrée interdisant l'accès au motif de la violation de domicile / propriété privée <i>Attention : L'indication doit être portée sur un écriteau qui paraît pérenne. Une simple feuille pouvant être arrachée ne constituerait pas une barrière à l'entrée</i>	<p>Dans le cas d'un ensemble collectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous autorise à rentrer • Si impossible, faire ½ tour • Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire. <p>Dans le cas d'une propriété individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remplacer le compteur

Situations pouvant être rencontrées	Conduite à tenir
Absence de portail ou de muret autour de la propriété <i>et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à la propriété est réputé se faire librement • Remplacer les compteurs normalement
Simple ouverture d'un portail (non fermé à clé) pour accéder au compteur <i>et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à la propriété est réputé se faire librement • Remplacer les compteurs normalement
Affiche à l'entrée de l'immeuble/de la maison refusant Linky (STOP Linky) <i>et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas tenir compte de l'affiche • Remplacer les compteurs normalement
Porte ou portail fermé mais le technicien dispose d'une clé vigik, d'un double de clé ou du digicode	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer les compteurs normalement
Cadenas/affiches sur le compteur ou le coffret ou la gaine	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas tenir compte des affiches • Casser le cadenas si besoin • Remplacer les compteurs
Accès aux compteurs / à la copropriété impossible du fait d'un obstacle (portail fermé à clé, grille fermée à clé, muret..)	<ul style="list-style-type: none"> • Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous ouvre (rechercher une sonnette, toquer à la porte) • Si impossible, faire ½ tour • Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire
Affiche ou panneau à l'entrée interdisant l'accès au motif de la violation de domicile / propriété privée <i>Attention : L'indication doit être portée sur un écriteau qui paraît pérenne. Une simple feuille pouvant être arrachée ne constituerait pas une barrière à l'entrée</i>	<p>Dans le cas d'un ensemble collectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous autorise à rentrer • Si impossible, faire ½ tour • Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire. <p>Dans le cas d'une propriété individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remplacer le compteur

